



HAL
open science

L'insécurité alimentaire pour raisons financières en France

Nicole N. Darmon, Aurelie Bocquier, Florent Vieux, France Caillavet

► **To cite this version:**

Nicole N. Darmon, Aurelie Bocquier, Florent Vieux, France Caillavet. L'insécurité alimentaire pour raisons financières en France. *La Lettre (Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale)*, 2010, 4, pp.1-7. hal-02665678

HAL Id: hal-02665678

<https://hal.inrae.fr/hal-02665678>

Submitted on 31 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le mot de l'Observatoire

Rares sont les travaux qui permettent de disposer d'une information fine et précise sur les pratiques alimentaires en France, et particulièrement en fonction des ressources financières des ménages. L'enquête « Individuelle nationale sur les consommations alimentaires » (INCA 2), réalisée par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), comble ce vide. L'Observatoire, dans le cadre de ses missions, a voulu contribuer à éclairer un des volets de l'exclusion : celui de l'insécurité alimentaire pour raisons financières. Vous trouverez dans cette nouvelle Lettre une synthèse de l'étude menée par une équipe pluridisciplinaire qui fait à la fois le point sur les concepts et présente les résultats les plus importants de cette recherche. L'ensemble des résultats sont disponibles sur notre site. (http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_final_INRA.pdf).

L'insécurité alimentaire pour raisons financières en France

Nicole Darmon^A, Aurélie Bocquier^{B, C},
Florent Vieux^A, France Caillavet^D.

DÉTERMINANT majeur de la santé, la nutrition participe aux inégalités sociales de santé observées dans la plupart des pathologies chroniques (maladies cardiovasculaires, diabète, obésité, certains cancers...). De nombreuses études épidémiologiques menées aux États-Unis, au Canada et en Europe témoignent de déséquilibres alimentaires plus prononcés dans les populations de faible statut socio-économique, que celui-ci soit mesuré par le biais de la catégorie socioprofessionnelle, du revenu ou du niveau de diplôme [1].

Au cours des années 1980 et 1990, certains pays occidentaux, États-Unis et Canada en premier lieu, ont pris conscience de l'impact des contraintes économiques sur l'alimentation et ont dû reconnaître que certains habitants étaient confrontés à des difficultés d'accès aux aliments et à des privations alimentaires. Il existe aujourd'hui une définition commune de la sécurité alimentaire depuis la déclaration de Rome du sommet mondial de l'alimentation de novembre 1996 : « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont à tout moment un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. » L'insécurité alimentaire, quant à elle, se définit comme l'absence ou l'insuffisance de sécurité alimentaire. Aux degrés les moins sévères, elle se traduit par des compromis sur le plan de la qualité des aliments choisis et consommés. Mais, lorsque les individus sont soumis à de trop fortes contraintes budgétaires, des restrictions d'ordre quantitatif se font jour et laissent place à la faim, la manifestation la plus grave étant la privation absolue de nourriture [2]. Aux États-Unis et au Canada, la prévalence de l'insécurité alimentaire est désormais mesurée régulièrement dans la population générale, en particulier lors des grandes enquêtes nationales sur la santé ou l'alimentation, à l'aide d'un questionnaire sur la perception de l'insécurité alimentaire.

En France, la notion d'insécurité alimentaire est encore mal connue (au point que le terme est parfois compris comme l'absence ou l'insuffisance de sécurité sanitaire des aliments) et elle est encore trop souvent uniquement assimilée au recours à l'aide alimentaire. Or, divers travaux menés en France ou à l'étranger suggèrent que la population

A. Unité mixte de recherche en nutrition humaine, INSERM 496/INRA 1260/Universités Aix-Marseille

B. Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Marseille

C. INSERM, U912 (SE4S), Marseille

D. INRA-ALISS, UR 1303, Ivry

souffrant d'insécurité alimentaire, et des déficiences nutritionnelles qui y sont associées, est loin d'être restreinte aux personnes ayant recours à l'aide alimentaire.

L'enquête nationale INCA 2 (Individuelle nationale sur les consommations alimentaires) réalisée par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) en 2006-2007 (**encadré 1**) permet aujourd'hui d'étudier de façon approfondie la question de l'insécurité alimentaire dans la population générale française.

En France, plus d'un adulte sur dix vit dans un foyer en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières

Lors de l'étude INCA 2, l'insécurité alimentaire a été évaluée à l'aide d'une question qui a été largement utilisée aux États-Unis depuis les années 1970 (USDA Food Sufficiency Indicator – USDA FSI)¹: « Parmi les quatre situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à la situation actuelle de votre foyer ?

- Vous pouvez manger tous les aliments que vous souhaitez ;
- Vous avez assez à manger mais pas tous les aliments que vous souhaiteriez ;
- Il vous arrive parfois de ne pas avoir assez à manger ;
- Il vous arrive souvent de ne pas avoir assez à manger. »

Lorsque les individus avaient répondu ne pas avoir assez à manger souvent ou parfois, ou avoir assez à manger mais pas toujours les aliments souhaités, une question supplémentaire leur était posée afin d'identifier les raisons de cette réponse positive (question de régime, de temps, d'argent, problèmes pour se déplacer, choix limité en restauration hors foyer, question de place ou d'équipement). Les personnes ayant répondu oui à l'une des trois dernières modalités de

l'USDA FSI pour une question d'argent ont alors été considérées comme étant en « situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières ».

D'après cette définition et en se basant sur les résultats de l'étude INCA 2, 12,2 % des adultes² appartenaient, en France, en 2006-2007, à un foyer en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières.

Les outils de mesure variant en fonction du temps et des pays, il est difficile d'établir des comparaisons internationales. Malgré ces différences méthodologiques, la prévalence de l'insécurité alimentaire pour raisons financières mesurée lors de l'étude INCA 2 semble proche de celle observée aux États-Unis sur la période 2004-2006 à l'aide d'un outil plus récent (US Household Food Security Module) [3].

L'insécurité alimentaire pour raisons financières ne se résume pas à la pauvreté monétaire

Pour mieux comprendre la notion d'insécurité alimentaire, il est intéressant de la rapprocher de celle de pauvreté monétaire afin d'analyser la façon dont ces situations s'entrecroisent.

Parmi les personnes appartenant à un foyer vivant au-dessous du seuil de pauvreté (**encadré 2**), 21,3 % sont en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières. Bien que plus faible, cette proportion atteint tout de même 7,8 % parmi les personnes vivant au-dessus du seuil de pauvreté (et 7,9 % parmi celles n'ayant pas indiqué leur revenu). Insécurité alimentaire et pauvreté monétaire ne se recouvrent donc pas totalement : les personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté ne sont pas toutes en situation d'insécurité alimentaire et une proportion non négligeable de personnes vivant au-dessus de ce seuil y sont confrontées.

Encadré 1

L'étude INCA 2

L'étude INCA 2 a été menée en trois vagues entre fin 2005 et avril 2007 auprès de 2 624 adultes de 18 à 79 ans (taux de participation : 63 %) et 1 455 enfants de 3 à 17 ans (69 %). Le recueil des données sociodémographiques individuelles, des informations relatives au niveau de vie du ménage et au niveau d'activité physique et de sédentarité de l'individu a été effectué par questionnaire informatisé posé en face-à-face par l'enquêteur. Le recueil des consommations alimentaires a été réalisé avec un carnet de consommation de 7 jours consécutifs. Pour chaque prise ou repas, le participant devait décrire le détail de tous les aliments et boissons consommés, estimer la quantité consommée à l'aide d'un manuel de photographies de portions, ou de mesures ménagères ou encore de grammages ou volumes unitaires, et indiquer les informations sur le type de produit. Parmi les participants adultes, 706 ont, volontairement ou non, sous-estimé leurs apports caloriques : dans ce rapport, ils ont été exclus des analyses sur les consommations alimentaires.

1. Depuis, un outil plus complet de 18 questions (6 dans sa version courte) a été développé et est couramment utilisé aux États-Unis et au Canada notamment : le US Household Food Security Module. Des études comparatives ont montré que le regroupement des 3 dernières modalités de l'USDA FSI constituait une assez bonne estimation de l'insécurité alimentaire telle qu'elle est mesurée par le US Household Food Security Module.

2. Ensemble de l'échantillon 18-79 ans (n=2 624) – données redressées sur la région, la taille de l'agglomération, la taille du ménage, le genre, l'âge, la PCS du chef de famille.

Encadré 2

La population pauvre dans l'étude INCA 2

Lors de l'étude INCA 2, les personnes ont été interrogées sur le revenu total de leur foyer. À partir de ce revenu déclaré et de la composition du foyer, le revenu par unité de consommation (RUC) a été calculé. Lors de l'enquête, 20,4 % des adultes n'ont pas su, ou n'ont pas souhaité, indiquer leur revenu ; 32,7 % appartiendraient à un foyer vivant sous le seuil de pauvreté (908 euros par mois pour une personne seule), pourcentage très supérieur au taux de pauvreté publié par l'INSEE (13,4 % en France métropolitaine en 2007). L'hypothèse la plus probable pour expliquer la forte proportion de foyers pauvres dans l'enquête INCA 2 est celle d'une sous-estimation, volontaire ou non, des revenus par les personnes interrogées. Certaines ont notamment pu indiquer le revenu qu'il leur restait pour vivre après avoir payé le loyer et les autres charges incompressibles.

Les personnes appartenant à un foyer en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières sont en majorité des femmes, plutôt jeunes, devant souvent assumer seules les dépenses du foyer

Pour mieux connaître l'insécurité alimentaire, et ses répercussions sur les consommations alimentaires et la qualité nutritionnelle de l'alimentation, les personnes en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières (IA) ont été comparées aux autres, considérées en situation de sécurité alimentaire (SA) et réparties en quatre classes selon le niveau de revenu (de SA₁, classe ayant le plus faible niveau de revenu à SA₄, classe ayant le niveau de revenu le plus élevé) (encadré 3).

Les personnes vivant dans un foyer en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières (IA) sont plus jeunes que l'ensemble de la population (42,3 ans en moyenne contre 45,6 ans dans l'ensemble de la population) et en majorité des femmes (60,2 % contre 52,0 % dans l'ensemble de la population)³. Les personnes en IA se distinguent des autres classes, y compris de SA₁, par une structure familiale particulière : elles sont plus nombreuses à vivre seules, ou seules avec un ou plusieurs enfant(s) (19,1 % vivent seules et 4,4 % appartiennent à un foyer monoparental, contre respectivement 11,6 % et 3,4 % pour SA₁). Si les personnes en IA ont plutôt un niveau de diplôme plus élevé que

les personnes en SA₁, elles sont en revanche plus souvent au chômage ou occupées en tant qu'ouvrier. Bien que leur niveau de revenu soit significativement plus élevé que celui des personnes en SA₁ (785 €/mois en moyenne pour les IA contre 443 €/mois pour les SA₁), plusieurs indicateurs semblent montrer que les personnes en IA subissent des contraintes économiques fortes : plus de 30 % reconnaissent être « dans une situation financière difficile ou ne pas y arriver sans faire de dettes » (6,9 % des personnes en SA₁), 32,6 % doivent renoncer à des soins pour des raisons financières (8,2 % des SA₁), 28,2 % sont inquiètes à l'idée de manquer d'aliments (8,2 % des SA₁). Les personnes en IA sont moins nombreuses à posséder une voiture et/ou un jardin, et l'équipement de leur logement pour stocker ou transformer les aliments (micro-ondes, four traditionnel, réfrigérateur, congélateur) apparaît plus limité.

Tout semble se passer comme si, malgré un niveau de revenu supérieur en moyenne à celui des personnes en SA₁, celles en IA ressentent une pression plus importante sur le budget consacré à l'alimentation les obligeant à faire des compromis sur le plan alimentaire. Une explication plausible serait que les personnes en IA pourraient avoir des dépenses obli-

Encadré 3

Méthodologie d'élaboration de la variable « insécurité alimentaire et niveau de revenu »

Les personnes ayant déclaré appartenir à un foyer n'ayant « souvent ou parfois pas assez à manger » ou ayant « assez à manger mais pas toujours les aliments souhaités » pour une question d'argent (c'est-à-dire les personnes en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières) ont été regroupées dans la modalité IA (n = 365).

Les autres ont été réparties en 4 classes de sécurité alimentaire (SA), en fonction des quartiles du revenu par unité de consommation : SA1 (25 % de la population ayant les plus faibles revenus) à SA4 (25 % de la population ayant les revenus les plus élevés). Les personnes non-IA n'ayant pas su, ou n'ayant pas souhaité indiquer leurs revenus (n = 464) ont été exclues de l'analyse.

N.B : compte tenu de l'exclusion des personnes non-IA n'ayant pas su ou pas souhaité indiquer leurs revenus, il se peut que l'échantillon utilisé lors de l'analyse de cette variable ne soit pas tout à fait représentatif de la population générale française. Les personnes n'ayant pas déclaré leurs revenus sont proches des personnes vivant au-dessus du seuil de pauvreté pour certaines caractéristiques socio-économiques, ainsi que du point de vue des difficultés ressenties vis-à-vis de l'alimentation.

3. L'ensemble des résultats de cette partie concerne l'échantillon 18-79 ans à l'exclusion des individus en SA n'ayant pas indiqué leurs revenus (n=2 160). Données redressées sur la région, la taille de l'agglomération, la taille du ménage, le genre, l'âge, la PCS du chef de famille.

gatoires hors alimentation plus élevées, notamment pour le logement (seuls 29,9 % des IA sont propriétaires de leur logement contre 45,9 % des SA₁ et 64,2 % des SA₄) et qu'elles sont plus souvent seules à les assumer.

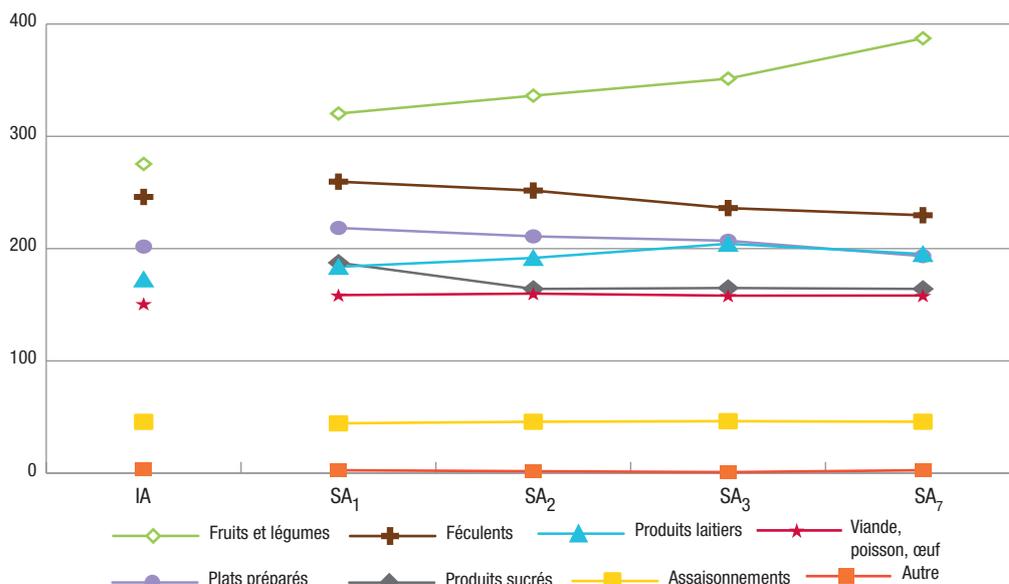
Une consommation plus faible de fruits, de légumes et de poisson chez les personnes appartenant à un foyer en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières

Les personnes en IA se distinguent clairement par une consommation plus faible de fruits et de légumes, y compris par rapport aux personnes en SA₁⁴ (figure 1). Parmi les personnes en SA, la quantité de fruits et de légumes consommée augmente linéairement avec le niveau de revenu, confirmant l'existence d'un fort gradient socio-économique de la consommation de fruits et de légumes déjà observé dans de nombreuses études, y compris en France. Aucune classe n'atteint les 400 grammes recommandés par jour en moyenne, mais les individus en SA₄ s'en approchent (avec une consommation moyenne de 387 grammes par jour⁵), alors que les SA₁ et surtout les IA en sont les plus éloignés (320 g/j chez SA₁ et 275 g/j chez les IA⁶).

L'alimentation des personnes en IA est également marquée par une consommation de produits sucrés (boissons, desserts, sucreries, viennoiseries) significativement plus élevée que dans les classes les plus aisées (SA₃ et SA₄), alors que les personnes en SA₁ se caractérisent par une forte consommation de féculents (significativement plus élevée que celle de SA₃ et SA₄). Pour les autres grands groupes d'aliments, notamment le groupe viande-œuf-poisson et les produits laitiers, aucune différence significative n'est observée en fonction de l'insécurité alimentaire et du niveau de revenu.

Une même analyse au niveau des sous-groupes d'aliments, montre que les faibles consommations de fruits et de légumes observées chez les personnes en IA (et en SA₁) concernent aussi bien les légumes que les fruits (frais, transformés ou en jus) mais les écarts de consommation sont plus importants pour les fruits (84 g/j de fruits en moins chez IA par rapport aux SA₄, soit une différence de -35 %) que pour les légumes (27 g/j de légumes en moins, soit une différence de -19 %). La consommation plus importante de féculents observée chez les personnes SA₁ est en fait due à une consommation plus importante de céréales raffinées (pâtes, semoule, riz blanc, pain blanc, etc.), qui sont des aliments pauvres en nutriments essentiels et en fibres. Au sein des produits sucrés, seule la consommation de boissons sucrées varie de façon significative, les personnes en IA et en SA₁ en consommant environ 1,5 fois plus que les autres. Les boissons sucrées ne contiennent aucun nutriment essentiel et elles appor-

Figure 1: Quantités moyennes¹ consommées (en g/j) de chaque grand groupe d'aliments, selon l'insécurité alimentaire pour raisons financières (IA) et le niveau de revenu (SA₁ à SA₄)



Champ : Échantillon 18-79 ans à l'exclusion des individus en SA n'ayant pas indiqué leurs revenus et des « sous-déclarants » (n=1 591) - données non redressées.

Sources : AFSSA, INCA2, traitement Darmon *et al.*, 2010.

¹ Moyennes ajustées sur l'âge, le genre et les apports énergétiques.

4. Différence statistiquement significative par rapport à toutes les autres classes.

5 Grammes par jour noté g/j dans le reste du document.

6. L'ensemble des résultats sur les consommations alimentaires et qualité de l'alimentation concerne l'échantillon 18-79 ans à l'exclusion des individus en SA n'ayant pas indiqué leurs revenus et des « sous-déclarants » (n=1 591) - données non redressées.

tent de l'énergie sous la forme de sucres simples, des composés dont il est conseillé de limiter la consommation, en particulier lorsqu'ils sont consommés à l'état liquide. Au sein du groupe viande-œuf-poisson, l'analyse des sous-groupes d'aliments met en évidence une consommation de poisson plus faible chez les personnes en IA que dans toutes les autres classes, ainsi que chez les personnes ayant un faible niveau de revenu (SA₁) par rapport aux plus aisées (SA₄).

L'insécurité alimentaire pour raisons financières est associée à une alimentation de moins bonne qualité nutritionnelle

Pour étudier plus finement la qualité nutritionnelle de l'alimentation, nous avons calculé l'adéquation nutritionnelle moyenne (ANM)⁷ de l'alimentation de chaque individu. Les résultats montrent que l'ANM varie significativement en fonction de l'insécurité alimentaire et du niveau de revenu : elle est plus faible chez les personnes en IA que dans toutes les autres classes de population, et augmente avec le niveau de revenu (tableau 1).

Un autre indicateur pertinent pour étudier la qualité nutritionnelle de l'alimentation est la densité énergétique (en kcal/100g)⁸, qui est un indicateur de « mauvaise qualité » nutritionnelle. La densité énergétique est plus élevée chez les personnes en IA que pour les autres classes étudiées, même après ajustement sur le genre, l'âge et les apports énergétiques⁹.

L'Organisation mondiale de la santé considère qu'une alimentation de forte densité énergétique est l'un des facteurs de risque d'obésité les plus convaincants, car les individus ont plus de mal à réguler leurs apports énergétiques quand ils consomment des aliments dans lesquels l'énergie est concentrée. Du fait d'une alimentation caractérisée par une forte densité énergétique et une plus faible ANM, les personnes ayant un faible niveau de revenu, et plus encore celles étant en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières sont exposées à un risque de surconsommation d'énergie et de déficiences nutritionnelles. Ceci est tout à fait cohérent avec les données épidémiologiques qui montrent que les maladies liées à la nutrition (maladies chroniques et obésité) sont plus fréquentes dans les populations défavorisées.

Conclusion

Les adultes vivant dans un foyer en situation d'insécurité alimentaire pour raisons financières (12 % de la population adulte dans l'étude INCA 2) se caractérisent par des déséquilibres alimentaires encore plus marqués que ceux observés chez les personnes qui déclarent en moyenne des revenus plus faibles mais ne sont pas en

Tableau 1: Adéquation nutritionnelle moyenne (ANM) et densité énergétique (DE)¹ ajustées², selon l'insécurité alimentaire pour raisons financières (IA) et le niveau de revenu (SA₁ à SA₄)

	IA	SA ₁	SA ₂	SA ₃	SA ₄	p
ANM (%)	79,5	81,2	82,4	82,6	83,8	<0,001
DE (kcal/100 g)	173,6	167,3	165,3	166,4	164,2	<0,01

Champ : Échantillon 18-79 ans à l'exclusion des individus en SA n'ayant pas indiqué leurs revenus et des « sous-déclarants » (n = 1 591) - données non redressées.

Sources : AFSSA, INCA2, traitement Darmon *et al.*, 2010.

1. Calculée sur les consommations d'aliments solides.

2. Ajustement sur l'âge, le genre et les apports énergétiques.

p : p < 0,05 indique qu'il existe une différence statistiquement significative en fonction de l'insécurité alimentaire et du niveau de revenu au seuil de 5 %.

Références

- [1] Caillavet F., Darmon N., Lhuissier A., Régnier F. « L'alimentation des populations défavorisées en France : synthèse des travaux dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel », in *Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2005-2006*, La Documentation française, 2006.
- [2] Tarasuk V. Document de travail sur l'insécurité alimentaire individuelle et des ménages : Santé Canada, 2001. En ligne à : http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/nutrition/pol/food_sec_entiere_sec_aliments_entier-fra.php
- [3] Nord M., Hopwood H., « A comparison of household food security in Canada and the United States », *Economic Research Report* Number 67 ; 2008.
- [4] Maillot M., Darmon N., Darmon M., Lafay L., Drewnowski A., « Nutrient-dense food groups have high energy costs: an econometric approach to nutrient profiling », *J Nutr.* 2007 Jul ; 137(7):1815-20.

situation d'insécurité alimentaire. En effet, les personnes en IA et en SA₁ consomment peu de fruits, de légumes et de poisson, mais celles en IA en consomment encore moins que celles en SA₁. Cette faible consommation d'aliments nobles et chers est associée dans les deux sous-populations à une consommation plus importante d'aliments qui sont des sources moins chères de calories [4] : céréales raffinées pour les personnes de la classe SA₁ et produits sucrés, chez les personnes en IA. Tout cela est cohérent avec le fait que, parmi les cinq classes de populations étudiées, les personnes en IA sont celles dont l'alimentation a la qualité nutritionnelle la plus médiocre.

Les personnes en IA représentent un groupe particulier, et distinct des personnes en situation de pauvreté monétaire. Malgré un niveau de revenu supérieur en

7. L'ANM (adéquation nutritionnelle moyenne, ou Mean Adequacy Ratio) estime le pourcentage moyen d'adéquation des apports en un certain nombre de nutriments essentiels (22 nutriments dans la présente étude) par rapport aux apports recommandés en ces mêmes nutriments. Une ANM de 100 % indique une couverture optimale des apports nutritionnels conseillés (ANC) pour ces nutriments.

8. La densité énergétique de l'alimentation de chaque individu a été calculée en divisant la quantité d'énergie apportée par les aliments solides par la quantité totale de ces aliments solides ingérée chaque jour.

9. Compte tenu de la forte densité énergétique de l'alimentation des individus en IA et en SA₁, on s'attendrait à ce qu'ils consomment plus d'énergie. Or il n'y a pas de différence significative, voire même une tendance à une moindre consommation d'énergie (p=0,07) dans les groupes IA et SA₁ par rapport aux autres. Il est cependant difficile d'évaluer de façon précise les apports énergétiques à partir d'enquêtes individuelles en raison des biais de déclaration. C'est pourquoi, il est intéressant de faire appel à des indicateurs synthétiques tels que l'ANM et la densité énergétique pour estimer la qualité nutritionnelle globale de l'alimentation. Ces indicateurs sont moins modifiés sous l'effet de biais éventuels de déclaration que des mesures d'apports journaliers en énergie ou en nutriments.

moyenne à celui des SA₁, ces personnes semblent devoir plus souvent faire face seules à des dépenses hors alimentation élevées, notamment pour le logement. Elles se trouvent dans une situation économique fragile, avec des contraintes importantes sur l'accès à l'alimentation ou aux soins.

Ces résultats témoignent de l'intérêt de suivre un indicateur d'insécurité alimentaire et de l'intégrer aux indi-

cateurs de pauvreté et d'exclusion habituellement étudiés, comme cela est déjà le cas dans d'autres pays occidentaux. Dans les prochaines enquêtes, il serait pertinent d'utiliser un outil plus récent et plus complet (tel que le US Household Food Security Module) pour étudier de façon détaillée les différents degrés d'insécurité alimentaire et permettre ainsi des comparaisons plus fiables avec d'autres pays. Ce suivi permettrait de mieux cibler les actions menées dans le domaine de la nutrition en France.

La vie de l'Observatoire

■ Les Travaux de l'ONPES sont parus

Les Travaux 2009-2010 de l'ONPES sont disponibles à la [Documentation française](#) et sur le [site de l'Observatoire](#). Ils dressent un bilan des évolutions de la pauvreté et de l'exclusion sociale en France et en Europe et rendent compte des travaux menés en association avec des personnes en situation de pauvreté. La première partie actualise les données concernant l'évolution de l'emploi et du chômage en 2008 et 2009, et celles relatives à la pauvreté monétaire. Elle s'intéresse aux liens entre politiques d'emploi et exclusion et présente les résultats d'études originales menées en matière de construction d'indicateurs d'alerte.

La deuxième partie traite de l'impact de la crise économique sur les personnes les plus fragiles et présente un exercice de prévision de ses effets pour les deux prochaines années. Elle analyse comment les entreprises se sont adaptées au choc économique et les effets des mesures prises sur la pauvreté en emploi.

La troisième partie porte un regard comparatif sur les évolutions de la pauvreté et de l'exclu-

sion sociale en Europe et s'interroge sur le rôle des différents modèles sociaux dans la lutte contre la pauvreté.

Enfin, la dernière partie analyse les conditions de vie, et particulièrement de logement, des publics en situation d'exclusion.

■ Mise en place d'un Observatoire de la précarité énergétique

Le plan national de lutte contre la précarité énergétique* présenté le 26 janvier dernier a prévu la mise en place par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) d'un Observatoire de la précarité énergétique.

L'ONPES sera partie prenante de ce nouvel observatoire. Il apportera son soutien à l'avancée de la connaissance dans ce domaine. Pour mettre en place une véritable politique de lutte contre la précarité énergétique, il est en effet apparu nécessaire de disposer d'un outil permettant d'ana-

lyser finement les situations des ménages qui en sont victimes, en croisant des données économiques, sociales, sanitaires et techniques sur la qualité thermique des logements.

Ce nouvel observatoire devrait permettre de faire émerger des concepts communs de la précarité énergétique, de mieux définir et de faire évoluer les outils d'observation, d'analyse, d'évaluation et d'intervention. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision des politiques publiques de maîtrise de l'énergie et de prévention de la précarité dans ce domaine.

■ Rapport de l'ONPES en anglais

Le dernier rapport de l'Observatoire est maintenant disponible dans sa version anglaise. Vous le trouverez à l'adresse suivante:

http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/Onpes_2010_GB_BAT2_Rapport_chap_1.pdf

* Une personne est en précarité énergétique lorsqu'elle éprouve des difficultés à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires (chauffage, cuisine, eau chaude, etc.).